

ZAR de Bastia :

La figure et le tableau suivant présentent les concentrations annuelles en benzène enregistrées au niveau de la ZAR de Bastia (tubes passifs et NoxZène 2).

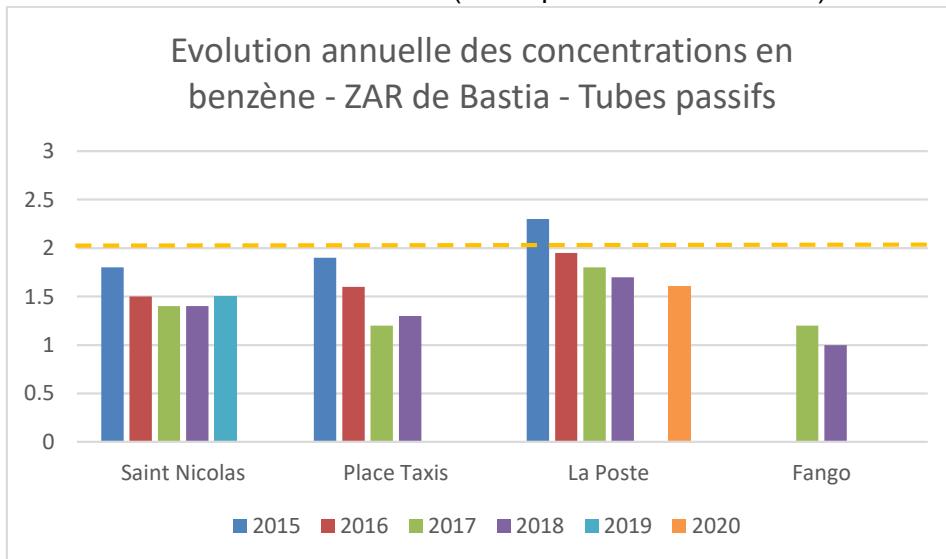


Figure 10 : Évolution annuelle des concentrations en benzène – ZAR de Bastia – Tubes passifs
Source : Qualitair Corse

Tableau 5 : Concentrations annuelles en benzène obtenues via le NoxZène 2 – ZAR de Bastia

Mesures indicatives benzène (NoxZène 2)	Concentrations annuelles au niveau de St. Nicolas ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Concentrations annuelles au niveau du Fango ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)
2017	1.7	-
2018	-	1.2

Source : Qualitair Corse

Depuis 2015, il est possible de constater un seul dépassement du seuil d'évaluation inférieur : en 2015 au niveau du site « Poste ». Face à ce constat, les mesures via le NoxZène 2 sont arrêtées depuis l'année 2018. Seule une surveillance par l'intermédiaire de tubes passifs est maintenue au niveau du site « Poste ».

Mesurer - Accompagner – Informer

Association loi 1901 enregistrée à la préfecture d'Ajaccio sous le n° 02A1012820

N° SIRET : 482 886 694 000 25

Membre de la fédération ATMO des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air